



Probleme pour achat de terrain

Par **debouvry**, le **08/06/2008** à **15:17**

bonjour
j'ai signé un compromis de vente avec une agence immobilière il y a un an pour un terrain à bâtir, je devais avoir le terrain en octobre 2008 mais maintenant j'apprends de manière officielle que je n'aurai pas le terrain car un des 3 propriétaires actuels de celui-ci est en liquidation judiciaire.
l'agence ne veut pas me confirmer ou non ceci par courrier, et le liquidateur judiciaire à qui j'ai écrit me l'a confirmé en m'indiquant que mon compromis ne valait rien à ces yeux et que le terrain serait mis en vente plus tard au enchère!
que va-t-il se passer?
puis-je faire?
merci